



Verbes non prédicatifs et absence de sélection actancielle

Claude Muller

► To cite this version:

Claude Muller. Verbes non prédicatifs et absence de sélection actancielle. F. Neveu, P. Blumenthal, N. Le Querler. Au commencement était le verbe, Syntaxe, sémantique et cognition, Mélanges en l'honneur du Professeur Jacques François., Peter Lang, pp.387-401, 2011. <halshs-00989434>

HAL Id: halshs-00989434

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00989434>

Submitted on 11 May 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Verbes non prédicatifs et absence de sélection actancielle.

dans : *Au commencement était le verbe, Syntaxe, sémantique et cognition. Mélanges en l'honneur du Professeur Jacques François.*
Peter Lang, 387-401.

Claude Muller (Bordeaux & CNRS, UMR 5263)

1. L'absence de sélection des actants.

Jacques François, spécialiste reconnu de l'aspect, des relations actanciennes dans l'organisation verbale, et de leurs relations avec les catégories fonctionnelles de la syntaxe, a consacré un chapitre de son livre de 2003 aux emplois 'non prédicatifs' du lexique verbal. Les entrées verbales de ce type couvrent ce qu'on peut appeler dans un sens assez large des « auxiliaires »¹, verbes aspectuels, modaux, ou opérateurs de diathèse. Les tableaux de J. François confrontent les entrées proposées par Busse 1974, Busse & Dubost 1977, et M. Gross 1975 pour la table 1 de « Méthodes en syntaxe » (tableau 2, p. 247). Cet examen détaillé conduit à un classement fonctionnel des entrées verbales non prédicatives (p. 255-256). La plupart de ces formes introduisent des infinitifs, les auxiliaires de conjugaison *être* et *avoir* mis à part.

Ce qui nous intéressera ici, s'agissant de constructions à infinitifs, c'est la relation à n'en pas douter étroite qui associe les 'auxiliaires' à un phénomène bien connu : l'absence de contrôle par l'infinitif de tout ou partie de ses actants. Dans la plupart des cas, l'infinitif est « contrôlé » par un des actants du verbe principal, qui donne une interprétation au « sujet sémantique » de l'infinitif, terme impossible à réaliser syntaxiquement en français. On peut ainsi comparer :

¹ Il y a de nombreuses définitions de ce que peut être un « auxiliaire ». L'absence de sélection actancielle est un critère parmi d'autres. Ainsi, sur des critères plus nombreux comme l'absence de pronominalisation de l'infinitif, et l'absence d'alternative complétive, M. Dominicy (1977 : 312) ne retient que 18 entrées « auxiliaires » dans la table 1 de Gross 1975.

(1) On a interdit à Marie de sortir

avec la construction complétive, qui laisse la possibilité de réaliser à la fois le complément nominal et le sujet de la subordonnée :

(1') On a interdit à Marie qu'elle sorte / que son fils sorte

Lorsque tout « contrôleur » (l'actant réalisant ce lien anaphorique) est absent, une interprétation à sujet « humain » indéterminé est généralement disponible :

(1'') On a interdit de sortir (à quiconque / aux gens présents)

Un relativement petit nombre de verbes échappent à ces contraintes interprétatives : les verbes « sans contrôle » donnent lieu à des phénomènes de restructuration syntaxique naguère décrits comme des transformations (montée du sujet, montée de l'objet) qui permettent à des verbes comme *sembler* d'adopter le sujet actanciel de leur infinitif complément, ou à des verbes comme *voir* ou *laisser* de construire un double objet :

(2) Marie semble vouloir partir

(3) J'ai vu Marie sortir

(4) J'ai laissé Paul arroser le jardin

Un des tests les plus efficaces pour repérer ces constructions consiste à les faire régir un verbe sans actant, comme le sont les verbes atmosphériques : dans ces constructions, aucun actant ne prend la place qu'occupait ci-dessus l'actant récupéré par le verbe recteur :

(5) Il semble pleuvoir

(6) Elle a regardé neiger (Kayne 1977, p. 223)

(7) La meilleure chose à faire quand il pleut est de laisser pleuvoir.

(traduit de Henry W. Longfellow, sur Google)

Les constructions « à contrôle » n'acceptent pas ces verbes à l'infinitif : la règle qui impose en ce cas un « sujet sémantique » de type « humain » rend ces complémentations inacceptables :

(8) *On a / *il est / interdit de pleuvoir

même lorsque la complétive équivalente est sémantiquement acceptable :

(9) Il faudrait qu'il pleuve

(9') *Il faudrait pleuvoir

Le test de la construction actancielle d'un verbe atmosphérique à l'infinitif distingue par conséquent les constructions « sans contrôle ». Pour autant, les constructions verbales qui acceptent ces constructions ne coïncident pas exactement avec les phénomènes de restructuration entre complétives et

infinitives. On constate que tous les verbes “restructurants”: ceux qui permettent une construction syntagmatique variable des compléments, avec “montée” en position de sujet ou d’objet du sujet sémantique d’un infinitif, n’autorisent pas la construction d’un actant infinitif sans sujet sémantique. Ainsi, les verbes de « croyance » qui permettent marginalement en français une construction à restructuration (la construction complétive a un seul complément, la construction infinitive peut avoir deux compléments dont un nominal « sujet sémantique » de l’infinitif) n’ont pas de complémentation par verbe atmosphérique. On peut ainsi avoir :

(10) J’imagine que Marie a été belle dans sa jeunesse

(10) J’imagine Marie avoir été belle dans sa jeunesse

mais :

(11) *J’imagine pleuvoir dans ma chambre

L’absence de contrôle dans la construction d’un verbe actant infinitif forme donc un sous-ensemble parmi les verbes « restructurants », qu’on peut estimer constituer un trait distinctif de l’auxiliarité au sens large.

Dans ce qui suit, on va examiner en détail cette propriété pour deux classes de verbes : les verbes « transparents » de Gross 1975, qui correspondent à la table 1 également prise comme critère par J. François 2003 dans son étude des constructions verbales « non prédicatives », et les verbes causatifs. Les propriétés de sélection argumentales sont différentes : dans le cas des verbes transparents, qui sont pour Gaatone 1993 ou Lamiroy 1995 les auxiliaires réels du français, il n’y a aucun actant qui soit sélectionné en propre par l’auxiliaire. Dans les constructions causatives, l’auxiliaire reste maître de la sélection de son sujet mais n’impose pas de contrainte sur son objet. L’examen des propriétés respectives de ces constructions avec des impersonnels va montrer une asymétrie considérable entre ces deux classes : un ensemble ouvert, sensible aux propriétés lexicales de synonymie des constructions verbales, s’oppose à un ensemble fermé où la grammaticalisation a opéré de façon assez radicale.

2. Les verbes ‘transparents’.

Le qualificatif de verbe ‘transparent’ figure chez M. Gross (1975 : 161). Ces verbes ont comme particularité de n’avoir pas de schéma valenciel propre

pour les actants nominaux : leur valence (de 1) consiste à s'appliquer à des actions ou des états et si nécessaire, leur sujet syntaxique est emprunté au schéma valenciel du verbe dépendant. Parmi les constructions de la table 1, seule une partie est vraiment transparente, au sens où la construction accepte sans restriction tout verbe à l'infinitif, y compris les verbes impersonnels -ce qui implique alors une construction également impersonnelle du sujet, comme dans cet exemple de Gaatone 1993 :

(12) Il (a l'air d' + paraît + semble + s'avère + se révèle + se trouve) y avoir de l'argent dans la caisse. (exemple repris dans Lamiroy 1995)

La table 1 de Gross 1975 comporte 73 constructions (parfois, le même verbe y figure avec des adjonctions distinctes). La liste proposée par Gaatone 1993 et discutée dans Lamiroy 1995 se limite à 35 verbes, dont les propriétés de transparence sont variables selon Lamiroy, qui revient sur ce sujet dans Lamiroy 1998. Gaatone 1998 propose une autre liste de 36 constructions, très proche de celle de 1993, en les classant dans les rubriques suivantes : verbes temporels-aspectuels (type : *commencer à*), verbes modaux (type : *pouvoir* (d'éventualité)), verbes d'apparence (type : *sembler*), autres (*avoir failli, ne pas laisser de, avoir manqué, ne pas manquer de, se trouver*).

Nous avons cherché à vérifier² systématiquement la possibilité pour les verbes de ce type (la table 1 de Gross, mais aussi d'autres verbes que Gross ne mentionne pas) de prendre pour actant un verbe impersonnel, donc sans contrôle ni interprétation « humaine » d'un sujet sémantique, ce qui implique comme on l'a dit une construction impersonnelle aussi pour le verbe principal. On arrive à 59 constructions³ (sans détailler les variations de préposition), en laissant de côté les variantes dialectales et les données historiques⁴.

² Les exemples avec nom d'auteur et date proviennent de Frantext. Les autres de Google.

³ Soit 23 de plus que celles mentionnées par Gaatone (1998 : 196), cet auteur signalant cependant qu'il fournit une liste « ni exhaustive ni fermée ».

⁴ Ruwet 1983 signale qu'en Belgique on peut dire : *il veut pleuvoir, il essaie de pleuvoir, il sait pleuvoir dans ce pays*. On a retenu *essayer* qui est attesté aussi en France. Ruwet mentionne aussi des exemples anciens où *penser* a une valeur modale. De fait ce verbe peut avoir en français classique un complément impersonnel : *Il pensa bien y avoir, en Orient, à peu près la même révolution qui arriva, il y a environ deux siècles, en Occident*. (Montesquieu, *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains*, 1748, 126).

Voilà cette liste, dont on illustrera quelques-uns des membres parmi ceux qui pourraient surprendre parce que peu courants dans ces emplois:

(13) *aller, (s')arrêter de, s'avérer, avoir beau, (y) avoir des chances de, avoir failli, (y) avoir l'air de, avoir le temps de, avoir manqué, avoir tendance à, avoir vite fait de, cesser de, commencer à (par), continuer à (de), daigner, ne pas décevoir de, se décider à, décider de, se dépêcher de, devoir, essayer de, être censé, être en train de, être fichu de, être foutu de, être loin de, être parti pour, être près de, être supposé, être sur le point de, être susceptible de, faire mine de, ne faire (rien) que (de), finir de (par), n'en finir pas de, hésiter à, s'interrompre de, ne pas laisser de, manquer, ne pas manquer de, menacer de, se mettre à, paraître, persister à, pouvoir, promettre de, recommencer à, se révéler, risquer de, ne saurait, sembler, stopper de, tarder à, tendre à, tenter de, se trouver, venir à, venir de.* Sans infinitif⁵ : *pour ce qui est de.*

Cette liste correspond aux catégories notées par D. Gaatone. Les aspectuels sont des aspectuels de temps (*aller, venir de*) ou de « phase » (François 2003 : 249) comme *commencer à*, ou de « visée aspectuelle » (*être en train de, venir à*). Dans les modaux, il y a des modaux prédicatifs-énonciatifs (François 2003 : 251) comme *être censé, devoir, paraître*, et des verbes de modalité d'action (*tarder à, persister à, se dépêcher de*)⁶. Un cas non mentionné dans J. François 2003 : *être susceptible de* :

(14) Durant la saison des pluies, il est susceptible de pleuvoir mais il ne s'agit pas des précipitations de la mousson. (hotetravel.com : *Malaca, guide de voyage*)

On trouve aussi parmi nos verbes, et c'est plus surprenant, des verbes de « modalité participative d'action ». On n'a pas trouvé d'attestations de certains verbes, comme *s'efforcer de*, par contre *hésiter à* est attesté, ainsi que d'autres verbes, cf. ci-dessous. Le reste (*autres* chez Gaatone 1998) peut se ranger parmi les catégories précédentes : *faillir, manquer* sont listés par J. François 2003 parmi les verbes de modalité énonciative, on devrait sans doute aussi y rattacher *se trouver* qui est un marqueur d'assertion, et *ne pas laisser de* est classé parmi les verbes à modalité participative d'action. Il ne

⁵ Dans une construction comme :

Pour ce qui est de pleuvoir, il pleut !

Mais, ajouta-t-il après une minute de silence, pour ce qui est d'y avoir quelque chose, y a quelque chose. (F. Carco, *L'Equipe*, 1925, 208)

⁶ J. François signale que cette catégorie peut s'appliquer à des événements non-agentifs. parmi ses exemples : *Cet été il a tardé à pleuvoir*. (op.cit. p. 254)

semble donc pas y avoir autre chose, parmi les verbes « transparents » sans contrôle de l'infinitif, que ces deux grandes catégories, modaux et aspectuels.

Dans la catégorie des modaux prédicatifs-énonciatifs, on trouve *avoir l'air* avec ou sans particule *y* :

(15) Il a l'air d'y avoir personne (J.L. Bory, *Mon village à l'heure allemande*, 1945, 299)

(16) Il n'y a pas l'air d'y avoir grand-chose d'autre à faire... (A. Sarrazin, *L'Astragale*, 1965, 128)

Avec *s'avérer*, on ne trouve pas *pleuvoir* mais d'autres constructions impersonnelles :

(17) C'est un coût complémentaire que je n'avais pas prévu et qui s'il s'avère y avoir des non-conformités oblige à faire des travaux onéreux. ...(www.cbanque.com 1/08/08)

Il en est de même avec *se trouver* :

(18) Il se trouve y avoir, à la page 74 de ce livre, une phrase qui peut s'appliquer à tous ces gens-là...(H. de Montherlant, cité le 18-1-07 par Jetsetmagazine.net)

Parmi les aspectuels, *décesser* avec négation, est attesté comme variante rare de *cesser* :

(19) Le temps, du reste, a été lugubre : « il n'a pas décessé de pleuvoir », répète-t-elle. (A. Gide, *Journal*, 1939, 862)

Certaines données peuvent surprendre, comme la présence d'emplois attestés pour *cesser*, *arrêter*, mais pas pour *achever* (peut-être plus téléologique). Dans les verbes de modalité d'action, on trouve facilement *tarder à*, parfois *persister à* :

(20) Comme il persiste à pleuvoir, une galerie de photos avec un peu de soleil pour réchauffer l'atmosphère. C'est une association polynésienne de Strasbourg : Ratero No Tahiti. (Google : *Tout le Bas-Rhin*, 28-11-09)

Par contre, on ne trouve pas *persévérer*, pourtant sémantiquement proche, ni *se hâter*. J'ai gardé *se dépêcher* parce qu'il me semble tout à fait possible de dire, avec une modalité injonctive :

(21) Qu'il se dépêche de pleuvoir !

mais aussi parce qu'il est parfois attesté, comme dans :

(22) Mon antillaise à l'aise quand même, j'ai l'impression qu'ici, il se dépêche de pleuvoir tout ce qu'il sait avant que tu reviennes, comme ça t'auras que du beau temps après. (17/06/10, amiz.voila.fr)

Quant aux modalités « participatives d'action », qui supposent un « sujet de conscience », on ne les trouvera pas toujours dans des constructions impersonnelles. Cependant, *tenter de* est attesté :

(23) Les nouvelles du temps : depuis midi, il tente de pleuvoir, quelques coups de tonnerre, les gouttes, on peut les compter, j'espère vraiment qu'il va pleuvoir, marre d'arroser. (5/07/07, Forum au féminin « coucou Léone».)

De même, *essayer*, non répertorié par J. François, est bien attesté avec les verbes météorologiques :

(24) Et le temps n'est pas au top non plus, il pleut, enfin il essaie de pleuvoir...Mais nous avons encore 20°, c'est très doux. (genealogie.com, 22/10/08)

(25) Il essaie de pleuvoir aussi, et pour l'instant ce ne sont que de petites gouttes qui tombent. (femmesplus.fr, 25/01/10)

Je n'ai pas trouvé des constructions sémantiquement proches qui me sembleraient également possibles, comme « il s'acharne à pleuvoir depuis des semaines » ou encore « il s'entête à pleuvoir malgré le printemps ». Un des verbes qui semblent parmi les plus agentifs, « décider », est pourtant bien présent dans ces constructions :

(26) ...Il a donc décidé de pleuvoir aujourd'hui mercredi, donc les cours n'auront pas lieu !! Mais nous serons présents sur les créneaux slalom...(mucroller.com, 16/09/09)

(27) A Dijon, y'a très souvent du soleil...sauf quand il décide de pleuvoir ! Et c'est ce qui s'est passé à peine une heure avant le départ ! (pprt-online.skynetblogs.be, 30/07/08)

Dans la version pronominale :

(28) 4 nov. 2007 ... Forcément c'est le jour où il se décide à pleuvoir des trombes d'eau sur la France une heure avant que je prenne mon train. (blog.charlybrown.gayattitude.com/2005/06)

On trouve *hésiter à pleuvoir* mais souvent il y a un actant nominal qui facilite la construction:

(30) 2 avr. 2008 ... Un ciel gris qui hésite à pleuvoir au sommet d'une colline. Un vieil Indien « rouleur » de cigarette. Un jeune homme défenseur de la cause... (bmlisieux.blogspot.com)

On l'a pris en compte pour l'attestation suivante :

(31) Bon, le temps était pas top, ça hésitait à pleuvoir... on s'est baladé sur les quais, Dan et BuBu ont fait un peu de tir, on a mangé 2-3 cochonneries.

(touspotes.com/intro.php)

Enfin *daigner* est également attesté sporadiquement :

(32) ...moi je suis dans la Drôme des collines, terre très dure toute l'année, sauf les rares fois où il daigne pleuvoir,...(2/12/07, aujardin.org)

(33) ...du coup je crois opportun d'arrêter la briafine (et accessoirement de me terrer dans une grotte en attendant qu'il daigne pleuvoir). (20/07/04, forum.doctissimo.fr)

Parmi les cas qui peuvent surprendre, il y a *promettre*, considéré souvent comme un verbe à « montée », remarqué comme recteur possible d'impersonnel par Zubizarreta (1982 : 78) et Rooryck (1989 : 198). De fait, on peut trouver des attestations de cette construction sur Google, dont voici un exemple qui me semble assez naturel⁷ :

(34) Bisous tout le monde, amusez-vous bien, je vous promets de photos de ce week-end, même si il promet de neiger et de ne pas pouvoir skier dans les meilleures conditions...(Surfiez sur le cactus wave's blog, 6/07/06)

Au total donc, toutes les classes fonctionnelles des entrées verbales non prédicatives de François 2003 (tableau p.255-6) à l'exception bien compréhensible du passif sont représentées par les verbes transparents à complément infinitif, le causatif représentant un autre type puisqu'il suppose un agent normalement distingué de celui qui fait directement l'action. Il s'agit sans doute d'un ensemble relativement ouvert, et les restrictions à l'utilisation avec constructions impersonnelles peuvent tenir à la sémantique verbale interagissant avec la sémantique actancielle (comme les verbes à modalité participative d'action : leur emploi dans les constructions à verbe météorologique n'est pas toujours facile et peut surprendre).

3. Les auxiliaires à agent spécifique.

Parmi les formes verbales considérées souvent comme auxiliaires ou semi-auxiliaires figurent deux classes de verbes à complément infinitif, qui ont cette fois un actant spécifique pour la fonction sujet, mais qui sont aussi de verbes restructurants pour le sujet sémantique de l'infinitif complément. Ce

⁷ L'action est en Nouvelle-Zélande (c'est l'hiver !). Parmi les autres candidats, Gross 1975 (p.183) et Zubizarreta proposent *mériter*, qui me semble franchement inacceptable.

sont en français les causatifs *laisser* et *faire*, et d'autre part les verbes de perception : *voir*, *regarder*, *observer*, *examiner*, *entendre*, *écouter*, *sentir*.

Ils se singularisent en restructurant comme objet direct le sujet sémantique de l'infinitif, ce dernier étant construit directement. D'autre part, *faire* et dans une moindre mesure *laisser* et deux verbes de perception, *voir*, *entendre*, entrent dans une construction dans laquelle l'attribution fonctionnelle est unifiée pour les deux verbes⁸, permettant au sujet sémantique de l'infinitif d'occuper une position actancielle libre, objet direct, datif, ou circonstanciel (complément d'agent) selon les cas. Par exemple pour *entendre* :

(35) Je l'ai entendu le dire (restructuration classique)

(35') Je le lui ai entendu dire (fusion prédicative)

Les deux ensembles de verbes, causatifs (ou plus généralement « verbes d'influence » pour Abeillé & Godard 2003) et verbes « de perception » ont les mêmes propriétés. On retrouve ces deux sous-classes dans l'ensemble des langues romanes, qui se comportent de façon « homogène » pour Abeillé & Godard, qui nomment l'ensemble « verbes causatifs », tout en ne retenant pour le français que *faire*, *laisser* dans les « verbes d'influence » à formation possible de prédicats complexes, et *entendre*, *voir* pour la sous-classe de verbes de perception.

Qu'en est-il de la propriété qui nous intéresse ici, d'absence totale de sélection sur l'infinitif complément, permettant les constructions impersonnelles ? Pour les verbes de perception, elle est assez sélective, quoique plus large que celle qui caractérise les prédicats complexes : alors que la restructuration du sujet sémantique en objet direct semble assez naturelle pour des synonymes approximatifs de *voir*, comme *observer*, *examiner*, la construction de verbes atmosphériques est exclue :

(36) J'observe Marie faire le ménage

(37) ??J'observe pleuvoir de ma fenêtre (non attesté)

⁸ Il y a jonction de « nucleus » dans la RRG (cf. François 2003 : 316). Abeillé & Godard (2003 : 134) parlent de structures à « prédicat complexe ».

Elle se limite apparemment aux verbes suivants⁹ : *voir*, *regarder*, *entendre*, *écouter*, *sentir*, pour lesquels les attestations existent bien¹⁰. Il y aurait donc un processus de grammaticalisation de ces verbes à sujet propre : parmi un certain nombre de verbes de perception qui permettent la construction à double complément direct, un groupe nominal accusatif et un syntagme verbal à l'infinitif dont l'accusatif est le sujet sémantique ou le contrôleur, figure un sous-ensemble plus restreint qui peut accueillir tout type d'infinitif sans restriction, donc les impersonnels ; c'est seulement deux de ces verbes qui permettent la fusion prédicative.

Les véritables causatifs, soit les « verbes d'influence » dans Abeillé & Godard 2003, seraient seulement les verbes *faire* et *laisser*, qui permettent bien l'occurrence d'impersonnels. On en a vu un exemple ci-dessus avec *laisser*, en voici un autre :

(38) ...elles laissent derrière elles de la boue séchée sur laquelle il faudrait laisser pleuvoir plus d'un an pour la laver de son sel...(M. Duras, *Un barrage contre le Pacifique*, 1950, 289)

Avec *faire*, au-delà des innombrables constructions où *pleuvoir* a un sujet sémantique, on trouve des attestations claires de ce phénomène :

(39) La pollution fait pleuvoir en semaine (titre) (futura-sciences.com, 5-2-08)

(40) Faire pleuvoir à la demande est un vieux rêve et il est peut-être possible d'y parvenir grâce à cette technologie. (19/05/10, blog de Nicolas Forcet)

Qu'en est-il avec les verbes sémantiquement proches qui admettent des constructions à l'infinitif ? Il est aisé de vérifier que la plupart des verbes qui indiquent qu'un agent externe pousse à la réalisation d'une action sont des verbes à contrôle standards. On a examiné les possibilités de constructions impersonnelles à l'infinitif avec *condamner à*, *conduire à*, *contraindre à*, *convier à*, *défendre de*, *encourager à*, *entraîner à*, *forcer à*, *inciter à*, *inviter à*, *interdire de*, *obliger à*,

⁹ J'ai recherché des constructions à complément infinitif impersonnel (sans sujet sémantique) avec les verbes suivants : *observer*, *apercevoir*, *contempler*, *considérer*, *examiner*, *admirer* : sans aucun résultat. Cependant, on trouve une propriété exclue normalement des verbes à contrôle : l'infinitif (non impersonnel) peut sans doute avoir un sujet sémantique non réalisé de type non-humain :

J'aperçois fumer au loin

me semble possible au sens « quelque chose fume au loin ».

¹⁰ Assez marginalement avec *sentir*. J'ai relevé cet exemple :

...et il est si bon de sentir pleuvoir, sans que mes yeux s'y mettent aussi. (03/09/07, mejliss.com)

permettre de, pousser à. Aucun de ces verbes ne permet la libre construction d'un verbe atmosphérique sans actant¹¹. L'exemple suivant illustre la contrainte sémantique qui dote d'un actant « humain » le verbe atmosphérique et exclut qu'il soit pris en compte :

(41) Dire « il faut interdire les licenciements », c'est comme dire qu' « il faut interdire de pleuvoir ». (grenews.com, 23/05/10)

Il y a quand même un verbe de cette famille qui permet librement l'impersonnel à l'infinitif, et qu'il faut bien ranger parmi les semi-auxiliaires causatifs pour cette raison, c'est *empêcher de*. Les attestations existent, assez nombreuses et diverses pour qu'il n'y ait aucun doute à ce sujet. Certaines sont anciennes comme cet exemple :

(42) J'ai pensé qu'il pleuvrait et qu'il n'y avait pas de bon Dieu pour empêcher de pleuvoir, et je suis resté dans la ville pour y trouver le renforcement d'une porte. (V. Hugo, *Les Misérables*, 1862, 61)

D'autres plus récentes :

(43) Des fêtes furent organisées en l'honneur de Jean que l'on surnomma saint Glinglin (sans doute parce que, lorsqu'il empêche de pleuvoir -ce qu'il fait toujours- il cingle un grain...(R. Queneau, *Saint Glinglin*, 1948, 267)

(44) ...c'est sûr que la Lyonnaise ne peut pas empêcher de pleuvoir si on oublie de payer sa facture. Utiliser l'eau de pluie est d'autant plus simple que les systèmes de filtration adéquats existent déjà...(actu-environnement.com, 02/09/08)

Visiblement, il ne s'agit pas d'une construction marginale : *empêcher* a bien cette propriété de ne pas sélectionner ses infinitifs compléments, avec une restructuration originale puisque le sujet sémantique accusatif peut apparaître en provoquant le reclassement de *de V_{inf}* en objet indirect, sans fusion prédicative cependant :

(45) Le vent empêche la pluie de tomber (...l'en empêche)

(46) Le froid empêche de neiger (?l'empêche / empêche cela)

¹¹ On trouve des attestations, mais *pleuvoir* a un actant ; par exemple :

...le courant Nord prédominant chasse à direction contraire les nuages déjà chassés par le vent du Sud et les force à pleuvoir fin et par gouttes...(Flore de l'île de Lesbos, archive.org)

Ces propriétés spéciales de *empêcher* ne sont généralement pas prises en compte¹² dans les travaux sur les causatives, dont *empêcher* est un représentant pour la causation négative (*faire que ne pas*) ; elles sont également ignorées des travaux sur le contrôle, alors que ce verbe fait manifestement partie du petit nombre de verbes sans contrôle. Ce verbe se distingue par ailleurs des autres causatifs par son type de restructuration puisque dans la construction à deux compléments, l'infinitif est objet indirect (cf. supra, la pronominalisation de l'infinitif par *en*). Cependant, il a existé et existe encore, sporadiquement manifestée à l'écrit mais fréquente en français familier/relâché, une autre construction dans laquelle *de V_{inf}* est analysé comme complément direct (avec *de* introducteur d'infinitif¹³, et non marque de complémentation indirecte), et dans laquelle le sujet sémantique de l'infinitif est un datif. La construction est fort ancienne, indiquée par Haase §125 :

(47) Toutes les puissances de l'Europe ont réussi à lui empêcher de prendre Luxembourg (Boileau, Lettre à Racine, 19/08/1687).

Elle est encore attestée en français contemporain :

(48) (une telle idée) par la suite empêchera à la chimie de communiquer à la science des cristaux l'immense diversité de ses hypothèses.

(H. Metzger, *La genèse de la science des cristaux*, 1918, 167)

(49) ... (où) la cellule empêchait à son corps de faire commerce, d'être regardé et désiré, ... (H. Guibert, *L'incognito*, 1989, 212)

(50) ... tu comprends, les élections sont importantes, il faut empêcher à l'hydre colonialiste de relever la tête... (P. Chamoiseau, *Texaco*, 1992).

La pronominalisation de l'agent de l'infinitif est alors au datif :

(51) Elle avait sous les pieds un coussin brodé, qui lui empêchait de sentir le froid de la dalle. (E. Zola, *Nouveaux contes*, 1874)

(52) Sa copine lui empêche de voir un match de hockey... (zigonet.com, 16/06/10)

¹² Je décris ce verbe parmi les constructions sans contrôle dans Muller 1998, et dans Muller 2002. Par ailleurs, M. Gross (1975 : 142) classe bien *empêcher* parmi les verbes à restructuration (une complétive dans la position actancielle d'objet est scindée en deux compléments distincts, le sujet sémantique à l'accusatif et le SV à l'infinitif) mais suppose ailleurs (Gross 1975 : 73) que la complémentation infinitive seule équivaut à un sujet sémantique non réalisé de type *on*, ce qui est inexact ici, puisque cela devrait exclure la complémentation par verbe atmosphérique.

¹³ C'est de *de* qu'on trouve dans *Il exige de sortir / Il l'exige / *Il en exige*.

Ce n'est cependant pas une forme de fusion prédicative : le syntagme verbal à l'infinitif reste inchangé, comme le montrent les exemples ci-dessus. *Le de* est un introducteur d'infinitif, et s'il y a pronominalisation accusative, le pronom représente le SV, et non le complément accusatif du prédicat fusionné. Les exemples (qui foisonnent en français familier populaire) le montrent bien :

(53) Après si le magasin veut faire un geste commercial comme peut le faire Carrefour, rien ne le lui empêche...(14/05/07, forum.hardware.fr)

(54) ...Cette dernière veut aller parler à Cane et Lily mais Ambre le lui empêche. (les-feuxdelamour.org, 24/07/08)

Il y a donc deux structures possibles pour la réalisation syntaxique du sujet sémantique, l'une à l'accusatif (avec un infinitif complément indirect) : pronominalisation *l'en*, une autre au datif (l'infinitif est alors à l'accusatif) : pronominalisation *le lui*. C'est peut-être cette seconde structure qui permet les constructions à verbes atmosphériques, qui semblent plutôt réaliser des infinitifs à l'accusatif. On est donc loin des constructions spécialisées soit à fusion prédicative, soit à double complément direct, qui sont possibles dans les causatives au sens large. Mais il y a bien absence de contrôle sur un infinitif objet, avec deux types distincts de restructuration.

4. Bilan.

L'absence de contrôle, qui se manifeste par la possibilité de faire entrer dans des positions actanciennes un infinitif impersonnel, délimite une catégorie intermédiaire de verbes opérateurs, plus restreinte que celle des verbes à restructuration dans les constructions infinitives, et plus vaste que celle des véritables auxiliaires distingués par des propriétés supplémentaires, comme l'absence de construction complétive équivalente, l'absence de pronominalisation du syntagme verbal infinitif, ou des propriétés plus spécifiques comme la fusion des prédicats en un seul domaine fonctionnel. Cette propriété délimite cependant un domaine intermédiaire de verbes sortis des contraintes de sélection classiques, et peut donc être vue comme un degré dans une échelle d'auxiliarité.

Le contraste observé entre les deux catégories de constructions examinées ici, les verbes transparents d'une part, les causatifs (au sens large) d'autre part, est cependant grand : dans la première catégorie, on trouve un nombre

assez important et sans doute difficile à établir précisément de constructions verbales diverses, formant probablement un ensemble ouvert délimité par des propriétés sémantico-lexicales. Dans la seconde catégorie, celle à sujet spécifique, un tout petit nombre de verbes construit librement son complément à l'infinitif, et il y a bien peu à ajouter aux quatre verbes, deux verbes d'influence et deux verbes de perception, qui ont des propriétés syntaxiques d'auxiliaires, en prenant en compte la complémentation impersonnelle : quelques verbes de perception sont à ajouter à *voir* et *entendre* : *regarder*, *écouter*, peut-être *sentir*, et le seul verbe *empêcher* s'ajoute aux 'verbes d'influence'. Il semble donc que dans cette catégorie, la grammaticalisation obéisse à d'autres critères que dans celle des verbes transparents.

Bibliographie.

- Abeillé A. & Godard D. (2003) : « Les prédicats complexes dans les langues romanes » in : D. Godard (éd) : *Les langues romanes, problèmes de la phrase simple*, CNRS Editions, p. 125 -184.
- Busse W. (1974) : *Klasse, Transitivität, Valenz, Transitive Klassen des Verbs im Französischen*, München, Fink.
- Busse W. & Dubost P. (1977) : *Französischen Verblexicon*, Stuttgart, Klett-Cotta.
- Dominicy M. (1977) : « A propos de : Maurice Gross : Méthodes en syntaxe », *Revue Romane*, 14-2, p. 293-316.
- Gross M. (1975) : *Méthodes en syntaxe*, Hermann, Paris.
- Haase A. (1965) : *Syntaxe française du XVII^e siècle*, Delagrave, Paris, et Max Hueber, München (5e édition).
- Kayne R.S. (1977) : *Syntaxe du français*, Le Seuil, Paris.
- François J. (2003) : *La prédication verbale et les cadres prédictifs*, Peeters, Louvain/Paris.
- Gaatone D. (1995) : « Syntaxe et sémantique : le cas des verbes transparents », *Perspectives*, N°2, *Le Langage et le Texte, Hommage à Alexandre Lorian*, p. 55-71.
- Gaatone D. (1998) : « Peut-on parler de verbes non prédictifs en français ? » in : M. Forsgren, K. Jonasson & H. Kronning (éds) : *Prédication, assertion, information, Actes du colloque d'Uppsala en linguistique française, 6-9 juin 1996*, Acta Universitatis Upsaliensis, p. 193-199.
- Lamiroy B. (1995) : « La 'transparence' des auxiliaires » in : H. Bat-Zeev Shyldkrot, L. Kupferman (éds) : *Tendances récentes en linguistique française et générale. Volume dédié à David Gaatone*, Benjamins, Amsterdam, p. 277-285.

- Lamiroy B. (1998): « Prédication et auxiliaires » in : M. Forsgren, K. Jonasson & H. Kronning (éds) : *Prédication, assertion, information, Actes du colloque d'Uppsala en linguistique française, 6-9 juin 1996*, Acta Universitatis Upsaliensis, p. 285-298.
- Muller C. (1998): « Transitivity, predications incomplètes et complémentation infinitive en français » in : A. Rousseau (éd) : *La transitivité*, Septentrion, Lille, p. 393-414.
- Muller C. (2002): *Les bases de la syntaxe*, Presses Universitaires de Bordeaux, 2e édition (2008).
- Rooryck J. (1989): « Les verbes à montée et à contrôle 'ambigus' », *revue Québécoise de linguistique*, 18-1, p. 189-206.
- Ruwet N. (1983): « Montée et contrôle : une question à revoir ? » in : *Analyses grammaticales du français. Etudes publiées en hommage à Carl Vikner*, *Revue Romane*, 24, p. 17-37.
- Zubizarreta M.L. (1982) : *On the Relationship of the Lexicon to Syntax*, PhD, MIT.